MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER
181, RUE PRINCIPALE
SAINT-LUDGER, QC GOM 1W0

Téléphone : (819) 548-5408
Télécopieur : (819) 548-5743

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Bernard Roy, directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, que le Comité de démolition de Saint-Ludger tiendra une séance ordinaire le jeudi 29 octobre 2026, à 17h, à la Salle du conseil au 181, rue Principale, Saint-Ludger.

NATURE ET EFFET : Au cours de cette séance, le comité de démolition doit statuer sur une demande de démolition d'un immeuble inclus dans le répertoire du Patrimoine bâti de la municipalité de St-Ludger.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 162, rue du Pont, situé sur le lot 3 739 709, de la municipalité de Saint-Ludger.

Toute personne voulant s'opposer à la démolition de l'immeuble doit, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication de l'avis public, faire connaitre par écrit son opposition motivée au greffier de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 15 octobre 2026

BERNARD ROY
Directeur général / secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(CET AVIS DOIT ÊTRE PUBLIÉ AU MOINS 10 JOURS AVANT LA SÉANCE DU COMITÉ de DÉMOLITION)

Je, soussignée, Bernard Roy, directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits suivants :

- BUREAU MUNICIPAL / 181, rue Principale
- ÉDIFICE MUNICIPAL / 212, rue Lasalle
- IMMEUBLE CONCERNÉ / 162, rue du Pont

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT
Ce 15 octobre 2026.

BERNARD ROY
Directeur général / secrétaire-trésorier